



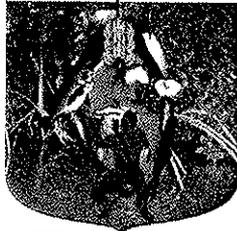
Délibérations du conseil municipal de Montsinéry-Tonnégrande

2008

Séance ordinaire du 11 juin 2008

- 2008-31 demande de convention d'occupation précaire de la voirie de desserte du projet Dilo
- 2008-32 composition du comité de pilotage et de suivi de la zone d'aménagement concerté multisites de Montsinéry
- 2008-33 annulation et remplacement de la délibération 2007-16 autorisant la vente à la SIGUY des parcelles communales AX 17 et AX 18
- 2008-34 projet et plan de financement pour la réhabilitation de l'église de Tonnégrande
- 2008-35 projet et plan de financement de la réhabilitation de la cale inclinée de Tonnégrande
- 2008-36 réalisation d'un abri pour cycles à l'école élémentaire Léopold-Héder de Montsinéry
- 2008-37 réalisation d'un orthophotoplan des zones urbaines et aménageables de la commune
- 2008-38 couverture du plateau omnisports de Montsinéry
- 2008-39 restauration de la mairie de Montsinéry
- 2008-40 aménagement de la place de l'église de Montsinéry
- 2008-41 renouvellement du contrat de la Société d'étude et d'ingénierie de travaux (SEIT)
- 2008-42 projet de schéma de cohérence territoriale (SCOT) arrêté par la Communauté des communes du centre littoral (CCCL)
- 2008-43 construction d'un nouveau groupe scolaire à Tonnégrande
- 2008-44 voiture de fonction du maire

**MONTSINERY
TONNEGRANDE**



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 11 JUN 2008**

DATE DE CONVOCATION

05 Juin 2008

DATE D’AFFICHAGE

05 Juin 2008

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 14
ABSENTS : 01
QUORUM : 08

DELIBERATION N°2008/40/M-T

L’AN DEUX MILLE HUIT LE ONZE JUN A SEIZE HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué par Monsieur le Maire, s’est assemblé en séance ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur **Patrick LECANTE Maire**.

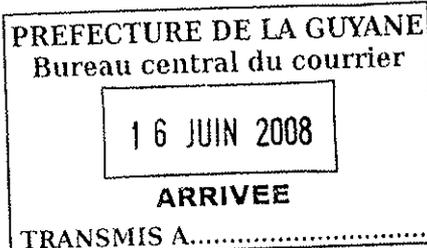
ETAIENT PRESENTS :

Monsieur **Jocelyn PRALIER** 1^{er} Adjoint
Madame **Rosaline CAMILLE** 2^{ème} adjointe
Monsieur **Patrick LABEAU** 3^{ème} adjoint
Madame **Marcelline POPO** 4^{ème} adjointe
Madame **Patricia BEAUNOL** adjointe spéciale
Madame **Valérie BATAILLIE** Conseillère
Monsieur **Vincent MAYEN** Conseiller
Madame **Liliane DAUPHIN** Conseillère
Monsieur **Alain-Patrick ROBINSON** Conseiller
Monsieur **Brice SEPHO** Conseiller
Madame **Pauline TARCY** Conseillère
Madame **Liliane CHAVERIMOUTOU** Conseillère
Monsieur **Marcel POPO** Conseiller

ABSENTE EXCUSÉE :

Madame **Marie-Georges DUMAISON** Conseillère

Les conseillers Municipaux présent formant la majorité des membres en exercice, conformément à l’article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d’un Secrétaire au vu de l’application de l’article L.2121-14 et L.2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales, Madame **Marcelline POPO**, 4^{ème} Adjointe, a été nommée à ces fonctions qu’elle a acceptées.



**DÉLIBÉRATION 2008/40/MT
RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT
DE LA PLACE DE L'ÉGLISE DE MONTSINÉRY**

Le Maire expose

L'église de Montsinéry construite au 19^{ème} siècle, est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Pour parfaire les travaux de réhabilitation en cours et embellir le cadre de vie, il est souhaitable d'effectuer un aménagement paysager de la place de l'église, propriété de la commune.

*Le coût d'objectif de cette opération est estimé à **28 522 Euros**.*

Le plan de financement proposé est le suivant

ORIGINE	TAUX	MONTANT
Commune	46,55 %	13 277,00 €
CNES	53,45 %	15 245,00 €
Total	100 %	28 522,00 €

Il importe d'approuver ce projet.

LE CONSEIL MUNICIPAL

OUI l'exposé du Maire

Après en avoir délibéré

DÉCIDE d'approuver le projet d'aménagement paysager de la place de l'église de Montsinéry.

CONFIRME la maîtrise foncière du terrain d'assiette du projet.

APPROUVE le coût d'objectif de l'opération d'un montant de 28 522 €uros.

APPROUVE le plan de financement comme suit :

ORIGINE	TAUX	MONTANT
Commune	46,55 %	13 277,00 €
CNES	53,45 %	15 245,00 €
Total	100 %	28 522,00 €

AUTORISE le Maire à signer toutes pièces administratives et comptables se rapportant à cette affaire.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

Pour extrait conforme

Fait à Montsinéry-Tonnégrande, le 11 juin 2008

